



L'ALBANOIS

www.st-alban.qc.ca

SÉANCE DU 14 JUILLET 2008

IL A ÉTÉ RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Alban se portera acquéreur d'un camion autopompe ou d'un camion autopompe citerne pour le service incendie au cours de l'année 2009. **QUE** le devis soit préparé et que les appels d'offre se fassent avant la fin de l'année.

KATCHINA FEST

QUE ce conseil autorise la tenue du Katchina Fest au parc des Chutes et la musique à partir du 26 juillet à 20 heures jusqu'au 27 juillet à 2 heures du matin.

COLLOQUE 2008

D'autoriser madame Andrée Gosselin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, a participé au colloque de l'A.D.M.Q. « La Capitale » qui se tiendra les 18 et 19 septembre prochain au Manoir du lac Delage. Les coûts de cette formation sont de 169\$ taxes incluses. Les frais inhérents à cette activité lui seront remboursés.

PERMIS POUR FEUX D'ARTIFICES

D'accorder la permission à madame Suzanne Gagnon pour faire des feux d'artifices au 106 rue du Huard au Lac à l'Anguille. Ce permis est valide soit pour les samedi 19, 26 juillet ou bien pour le 2 août 2008. Madame Suzanne Gagnon s'engage à prévenir le service incendie avant la tenue de l'événement afin d'éviter une sortie des pompiers.

MOT DE VOTRE MAIRESSE

Bonjour à vous,

D'abord plein de félicitations pour plusieurs:

1.- Le Marché Public de Deschambault-Grondines, qui s'est vu remettre le prix du Mérite municipal 2008, à son président M. Richard Boucher de la Ferme Terra Sativa. Bravo à tous ceux qui contribuent à ce beaux succès.

2.- Nos étudiants du secondaire se sont vus remettre des prix lors du bal des finissants: Mlle Caroline Prévost-Levac a reçu la médaille d'excellence académique en français et anglais du 5e secondaire; Mlle Pascale Grenon-Savard s'est méritée la prestigieuse médaille du Gouverneur Général du Canada attribuée à l'élève du 5e secondaire ayant terminé avec la meilleure moyenne académique, 10 finalistes étaient dans la course; alors c'est un réel plaisir pour moi de vous féliciter les filles, au nom des citoyens et citoyennes de St-Alban. BRAVO !!!

3.- Un clin d'oeil au magnifique travail de notre Comité d'embellissement, pour les arrangements dans le village et principalement pour la superbe enseigne située à l'entrée; j'en reçois beaucoup de commentaires que je vous transmets avec plaisir.

Et enfin, deux grosses fin de semaine qui s'annoncent chez-nous, soit en fin de semaine dans le rang St-Joseph Ouest avec le festival du Message et la fin de semaine suivante au Parc des Chûtes avec le Katchina Fest. Beaucoup de monde à prévoir et de plaisir qui vient avec.

Même si dame nature n'est pas vraiment de notre bord à date, le mois de juillet est quand même celui des vacances, alors en terminant je vous souhaite d'en profiter, de vous reposer et naturellement d'être prudent sur les plans d'eau.

Bon mois de juillet,

Lynn Audet
418-285-9466

jpnaudetfils@globetrotter.net

CONGRÈS FQM

D'inscrire madame Lynn Audet, mairesse, au congrès de la F.Q.M. qui se tiendra les 25, 26 et 27 septembre prochain à Québec. Les frais d'inscription sont de 530\$ plus les taxes applicables. Les frais inhérents à cette activité lui seront remboursés.

LIVRE DE PRESTIGE

QUE la municipalité de Saint-Alban désire acheter cinq (5) livres de prestige de la M.R.C. de Portneuf au coût de 45\$ chacun.

ASSURANCES COLLECTIVES DES EMPLOYÉS

QUE la municipalité de Saint-Alban délègue à la ville de St-Georges les pouvoirs nécessaires, afin de demander des soumissions pour le régime d'assurance collective de chacune des municipalités formant le regroupement de Québec-Beauce-Portneuf-Mauricie-Laurentides et ce, par l'intermédiaire du Groupe financier AGA inc. agissant à titre de consultant expert en assurance collective.

DÉROGATION MINEURE, Érablière des Basses Laurentides

QUE la demande de dérogation mineure soit accordée à l'Érablière des Basses Laurentides.

CONTRATS DE TRAVAIL MODIFIÉS

QUE les contrats de travail de madame Andrée Gosselin et Denise Trépanier soient autorisés à être signés tel que modifiés.

APPUI À LA C.A.L.S.A.

D'appuyer le comité d'aménagement des lacs de Saint-Alban (C.A.L.S.A.) dans sa démarche auprès de la M.R.C. de Portneuf afin d'obtenir le versement d'une somme de 7,500\$ pour réparer les infrastructures endommagées à l'Anse-à-Beaulieu.

REGLEMENT #169, tarification

QUE la résolution #2008-06-19 soit annulée et remplacée par la présente;

QUE l'article 7 soit remplacé par ce qui suit;

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe « C » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
a) immeuble résidentiel chaque logemen	1
b) immeuble commercial	1,5
c) autre immeuble	2

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ EST FERMÉ LES VENDREDIS EN APRÈS-MIDI POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT.

IL EST INTERDIT;

- DE JETER VOS GROS DÉCHÈTS DANS LES CONTENEURS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

- DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT, UNE DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE EST OBLIGATOIRE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ.

RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Visitez www.laregieverte.ca

Le bac à compost qui vous est offert à prix réduit a une capacité de 300 litres. La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf peut vous le vendre pour aussi peu que 40,00 \$, taxes incluses (valeur réelle 109,27\$). Le composteur est distribué le soir de la formation. Ce bac, fait de plastique recyclé, est facile à monter et possède une garantie de 10 ans.

-Lundi le 8 septembre 2008 à 19h00 à la Salle Paroissiale de Pont-Rouge, située au 2 rue de la Fabrique.

-Mardi le 23 septembre 2008 à 19h00 au Centre communautaire de St-Marc-des-Carières situé au 1770 boulevard Bona-Dussault.

LE COMPOSTAGE ? OUI DANS MA COUR !

VOTRE PRÉSENCE À LA SOIRÉE DE FORMATION EST REQUISE AFIN D'OBTENIR VOTRE COMPOSTEUR

Joindre votre coupon-réponse complété et inclure votre paiement à l'ordre de la R.R.G.M.R.P. au 2, rue St-Pierre 2^e étage, Pont-Rouge, G3H 1W1
Informations : 418-876-2714 ou sans frais 1-866-760-2714
(Pour vous procurer le composteur La machine à terre)
FORMATION ET PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE

NOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

TÉL :

J'inclus un chèque de 40,00 \$ pour réserver ma MACHINE À TERRE ainsi qu'une place (à cocher) au cours de formation de mon choix.

Lundi le 8 septembre 2008 à 19h00 à la Salle Paroissiale de Pont-Rouge, située au 2 rue de la Fabrique.

Mardi le 23 septembre 2008 à 19h00 au Centre communautaire de St-Marc-des-Carières situé au 1770 boulevard Bona-Dussault.

À retourner à la RRGMRP, 2 rue St-Pierre, 2^e étage, Pont-Rouge (Québec) G3H 1W1

AVANT LA DATE DE LA RENCONTRE DE FORMATION

Améliorons ENSEMBLE le chemin du Lac Long

A QUOI SERT VOTRE CONTRIBUTION ?

L'entretien du chemin du lac long, entre les chutes à Marcotte et le débarcadère, est assumé par le Comité touristique du Lac Long.

La municipalité de St-Alban verse à cet organisme une aide financière, mais comme celle-ci n'est pas suffisante nous demandons une contribution à tous les utilisateurs de ce chemin.

Les sommes ainsi recueillies serviront à :

- payer les baux à Abitibi Consol **pour stationner votre véhicule**
- payer l'assurance responsabilité relative aux stationnements
- acheter et épandre du gravier
- acheter et installer des ponceaux
- faire gratter le chemin
- entretenir régulièrement le chemin
- défrayer les réparations majeures lors de pluies fortes

Il est très agréable pour tous de circuler en tout temps dans un chemin bien entretenu et sécuritaire. Cela peut **vous éviter des réparations majeures** à votre véhicule et/ou embarcation nautique.

Cotisation demandée :

Auto (sans embarcation)	\$ 5.00/jour
Canot ou Kayak	\$10.00/jour
Embarcation à moteur	\$20.00/jour
Vignette pour la saison	\$60.00

Merci de votre contribution, et bon été.

Soyez Prudent

Le Comité touristique du Lac Long.

P.S. Étant l'unique locataire des stationnements ou des débarcadères, le C.T.L.L. se réserve le droit de refuser l'accès aux débarcadères pour la mise à l'eau d'embarcation nautique ainsi qu'aux stationnements aux gens qui n'auront pas versé la cotisation demandée.

Dans un tel cas, les frais de remorquage devront être assumé par le propriétaire du véhicule.



Katchina fest 3^e édition

Encore cette année, le **Katchina fest** reviendra pour une soirée festive le 26 juillet prochain à 20h30. Les groupes Saranerape de Baie-Saint-Paul, Molly's Decline de Québec (4 filles qui rock!) et un hommage à System of a Down de Montréal feront bouger les spectateurs. DJ Naud fera danser la foule durant la soirée. Un tournoi de volley-ball amateur aura aussi lieu durant la journée. Macaron gratuit à l'achat d'un billet en pré-vente au coût de 10\$. 12\$ à la porte, bouteilles et cannettes interdites, bar sur place.

Information et réservation

418.284.4232

info@st-alban.qc.ca

HORAIRE ESTIVAL

Le Centre Internet St-Alban

Desjardins

177, Principale, St-Alban

LES VENDREDIS SOIRS, DE 18 À 22

HEURES

DU 20 JUIN AU 29 AOÛT 2008

1\$ / HEURE

Bienvenue aux vacanciers !

BIBLIOTHÈQUE

Pour les mois de juillet et août la bibliothèque est ouverte le mardi seulement de 18 :30 à 20 :30 heures.

Nous invitons les nouvelles mamans à venir inscrire leur enfant à la bibliothèque, nous leur remettrons un cadeau surprise.

Le numéro est le 418-268-3557.

Bienvenue à tous.



MINI-GOLF SAINT-ALBAN

Un tournoi de mini-golf aura lieu pour les enfants le 12 août à 13 :00 heures, le coût sera de \$1.00 /enfant. Le tournoi pour les adultes aura lieu le 21 août à 13 :00 heures, le coût sera le même. En cas de pluie, les tournois seront remis au lendemain.

Si des enfants de 10 et moins veulent s'initier à la pétanque, ils peuvent se présenter aux terrains de pétanque le mardi à partir de 18 :30 heures.

Bienvenue à tous.

Pour informations : 418-268-3650, 418-268-8169 et 418-268-8547



TÉLÉPHONES IMPORTANTS

POMPIERS, AMBULANCES,

POLICIERS 9-1-1

Bureau municipal	418-268-8026
Télécopieur	418-268-5073
C.C.F.M	418-268-3557
Lynn Audet, mairesse	418-285-9466
École Le Goéland	418-268-3332
Centre Internet	418-268-3332 #3
Les Portes de l'enfer	418-285-9439
Centre des Loisirs	418-268-5913
Maison du Gardien	418-284-4232
M.R.C. de Portneuf	418-285-3744
Taxes scolaires	418-285-2600
Chambre commerces	418-268-5447

PRÉVENTION SUICIDE

1-866-277-3553

OU 1-866-APPELLE

